



À l'intention des médecins omnipraticiens

des infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne

des candidates infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne

des médecins résidents en médecine de famille

3 décembre 2018

Rendez-vous santé Québec : Nouvelles fonctionnalités disponibles

De nouvelles fonctionnalités sont maintenant disponibles dans le service en ligne Rendez-vous santé Québec (RVSQ). En groupe de médecine de famille (GMF), en groupe de médecine de famille universitaire (GMF-U) ou en groupe de médecine de famille désigné réseau (GMF-R), elles donnent la possibilité :

- au médecin résident en médecine de famille, à l'infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne (IPSPL) et à la candidate infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne (CIPSPL) d'offrir des plages de rendez-vous à la clientèle d'un médecin de famille;
- de créer des équipes de relais.

De plus, en GMF, en GMF-U, en GMF-R ainsi que hors GMF, afin d'offrir plus de flexibilité dans le suivi des activités professionnelles, le service en ligne RVSQ permet dorénavant d'inscrire à l'agenda un rendez-vous réalisé à une date passée dans le cas où il n'aurait pas été possible de l'y saisir au préalable.

Cette infolettre présente quelques particularités de ces nouvelles fonctionnalités et vous indique où trouver le *Guide d'utilisation – Volet clinique* du service RVSQ. Nous vous invitons à en informer toute personne concernée.

Si vous utilisez un dossier médical électronique, veuillez communiquer avec votre **développeur de logiciels** pour l'arrimage de ces nouvelles fonctionnalités avec RVSQ.

1 Offre de plages de rendez-vous par un médecin résident en médecine de famille, une IPSPL ou une CIPSPL

Comme mentionné dans l'[infolettre 298](#) du 3 décembre 2018, le service en ligne *Inscription de la clientèle des professionnels de la santé* permet désormais d'associer un « professionnel délégué », soit un médecin résident en médecine de famille, une IPSPL ou une CIPSPL, à une ou à plusieurs inscriptions.

En GMF, en GMF-U et en GMF-R, une association « professionnel délégué-inscription » permet au médecin résident en médecine de famille, à l'IPSPL et à la CIPSPL d'offrir des plages de rendez-vous dans le service en ligne RVSQ au nom du médecin auprès duquel le patient est inscrit.

Le professionnel délégué doit être inscrit aux services en ligne de la RAMQ pour offrir ses propres plages de rendez-vous au nom d'un médecin.

2 Équipes de relais

En GMF, en GMF-U et en GMF-R, une ou plusieurs équipes de relais peuvent être créées dans le service en ligne RVSQ. Une équipe de relais peut être composée de médecins de famille, de médecins résidents en médecine de famille, d'IPSP et de CIPSP, de toute combinaison de l'une ou l'autre de ces catégories de professionnels ou d'une seule de ces catégories, par exemple uniquement de médecins de famille.

Lorsqu'un patient veut prendre un rendez-vous en utilisant RVSQ, les premières plages qui lui sont proposées sont celles du médecin auprès duquel il est inscrit ou de son professionnel délégué dans le service en ligne *Inscription de la clientèle des professionnels de la santé*, le cas échéant.

Si le médecin de famille ou le professionnel délégué, selon le cas, n'offre pas de plage de rendez-vous ou que les plages disponibles ne répondent pas au besoin du patient, le parcours se poursuit pour le patient avec l'affichage des plages de rendez-vous du ou des membres de la ou des équipes de relais.

Il revient à la clinique de définir la composition de son ou de ses équipes de relais si elle désire utiliser cette fonctionnalité de RVSQ.

3 Rendez-vous dans le passé

Pour offrir plus de flexibilité dans le suivi des activités professionnelles, le service en ligne RVSQ permet dorénavant d'enregistrer des rendez-vous dans le passé jusqu'à **90 jours précédant la date du jour**. Lorsqu'un rendez-vous est enregistré à l'agenda après sa tenue, aucune confirmation de rendez-vous n'est transmise au patient concerné.

4 Guide d'utilisation – Volet clinique

Pour plus de détails sur les changements apportés au service en ligne RVSQ et sur leur fonctionnement, consultez le *Guide d'utilisation – Volet clinique* disponible sur le site de Rendez-vous santé Québec au www.rvsq.gouv.qc.ca/professionnels.

5 Maintenir les données à jour dans le service en ligne RVSQ

Pour informer les utilisateurs de RVSQ, la RAMQ utilise l'adresse de courriel de l'entreprise ainsi que celle des employés qui est inscrite dans ce service en ligne. Ces adresses peuvent respectivement être saisies ou modifiées dans la section *Paramètres* du service RVSQ sous les onglets *Entreprise* et *Employés*.

Assurez-vous de maintenir ces données à jour.

- c. c. Groupes de médecine de famille
- Groupes de médecine de famille universitaires
- Établissements du réseau de la santé
- Développeurs de logiciels – Médecine